



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 24 MAI 2018**

Date de convocation :  
18/05/2018

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 24

L'an deux mille dix-huit et le vingt-quatre mai à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Naïma METLAINE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Christelle VERNE (à Patrice RIU), Claudie SERRE (à Alain MARGALET), Florence PERAMON (Jérôme PARRILLA), Fatiha TAHARASTE (à Raphaël LOPEZ), Philippe PIQUÉ (à William BURGHOFFER), Frédéric CRAVO (à Françoise CRISTOFOL) pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Géraldine MIR, Céline SALGUERO, Sylvia OLIVE.

Mr Jérôme PARRILLA a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2018/30 : REOUVERTURE DE LA LIGNE PERPIGNAN – VILLEFRANCHE DE CONFLENT**

Le Maire rappelle que depuis le 14 décembre 2017, suite à l'accident d'autocar survenu au passage à niveau de Millas qui a touché tragiquement plusieurs familles, la ligne ferroviaire Perpignan – Villefranche de Conflent a été immédiatement interrompue pour des raisons de sécurité.

Sur la base des retours d'usagers et l'association « le train en Têt », il est constaté qu'à ce jour la ligne ferroviaire n'a toujours pas été ré-ouverte et aucune date de réouverture n'a été avancée par la SNCF.

Le Maire propose de soumettre à la Direction Départementale de la SNCF et au Conseil Régional Occitanie :

- La réouverture de la ligne ferroviaire PERPIGNAN – VILLEFRANCHE DE CONFLENT.
- De maintenir une ligne ferroviaire opérationnelle, correctement desservie, entretenue, et pourvue en personnel d'accueil,

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- **DEMANDE** la réouverture imminente de la ligne ferroviaire PERPIGNAN – VILLEFRANCHE DE CONFLENT,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette délibération

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 24 mai 2018

 Le Maire,  
  
William BURGHOFFER